Brèves

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **89 (2017)**

Heft 2

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Suisse

50 ans de solidarité à toute épreuve

Fort de ses 42,1 millions de francs de capital de fondation, le Fonds de solidarité a fêté ses 50 ans en 2016. Un fonds accumulé au fil des contributions volontaires de ses membres et des produits des intérêts des prêts octroyés. En 2016, le Fonds a enregistré un nouveau pic de contributions volontaires avec un montant de 876 140 francs, dépassant ainsi le record de l'année 2015 de 4700 francs. Un grand merci à tous les membres qui ont participé à cet élan de générosité et pour lesquels la contribution exprime tout naturellement leur sens de la solidarité coopérative.

En 2016, nous avons eu le plaisir d'octroyer à nos membres 12 prêts pour un montant global de 3 255 000 francs, qui ont généré un volume de construction de 70,7 millions de francs. Les différents projets sont présentés dans le rapport annuel envoyé à tous les membres. Avec 116 prêts pour un montant global d'environ 30,4 millions de francs, la fondation gère plus de prêts que jamais. Le résultat des prestations complémentaires est resté stable à un million de francs et 9 projets ont en outre été soutenus à fonds perdu en Suisse pour un montant total de 150 000 francs. Le bilan annuel 2016 clôture avec un solide bénéfice de 875 202 francs. C'est 6% de moins que l'année précédente, mais cette dernière avait bénéficié d'un montant exceptionnel de près de 93 000 francs dû au reliquat d'une liquidation de coopérative qui a eu lieu en 2015.

2016 aura également été la première année sous la présidence de Georges Baehler, de Genève. Ce dernier a invité à cette occasion les membres du Conseil de fondation à une séance de travail, suivie d'un repas, à Genève. Auparavant, tout ce beau petit monde avait visité le chantier de l'écoquartier Les Vergers à Meyrin, où pas moins de 1350 logements sont en cours de construction dans un nouveau quartier.

Le Conseil de fondation et les administrateurs du Fonds de solidarité se réjouissent de recevoir de nouvelles demandes de prêts et autres demandes de soutien à fonds perdu, car ils sont autant de signes de la bonne croissance du secteur de la construction de logements d'utilité publique. Vous trouverez dates des séances, statuts, règlements et autres rapports annuels sous www.solidaritaetsfonds.ch.

Kathrin Schriber

Soutien timoré au logement d'utilité publique

Coopératives d'habitation Suisse se réjouit de voir que le Conseil fédéral entend réalimenter le Fonds de roulement pour l'habitat d'utilité publique. Mais ce fonds doit être doté de moyens suffisants: en effet, pour couvrir la demande de prêts avantageux émanant des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, le fonds doit être réalimenté au minimum à hauteur de 375 millions de francs. Le Conseil fédéral a mis aujourd'hui en consultation sa décision de proposer un nouveau crédit-cadre de 250 millions de francs au maximum.

«Si le Fonds de roulement n'est pas suffisamment réalimenté, la Confédération ne remplit plus à satisfaction son mandat constitutionnel consistant à favoriser la construction de logements abordables», déclare le conseiller national Louis Schelbert, président de Coopératives d'habitation Suisse. Le Conseil fédéral ne veut cependant réalimenter ce fonds qu'à concurrence de 250 millions de francs. Afin de couvrir la demande attendue de prêts favorables pour la construction ou la rénovation de logements d'utilité publique, le Fonds de roulement devrait recevoir au minimum un nouveau montant de 375 millions de francs. Ainsi serait-il possible d'encourager chaque année la construction de 1800 logements à loyer et à prix modérés au cours des dix à quinze ans à venir.

NEUCHÂTEL

Etude du marché immobilier neuchâtelois

La Banque Cantonale Neuchâteloise a publié la première étude consacrée exclusivement au marché immobilier neuchâtelois. Ce dernier ne présente pas de risque de surchauffe et les prix y restent abordables. Si le marché de la villa semble relativement stable, l'essoufflement des dynamiques économique et démographique devrait se traduire par un léger tassement des prix dans les segments de la PPE, des loyers des logements et des bureaux en 2017. L'étude consacre également un chapitre spécial à l'évolution des loyers des appartements. Après une hausse modérée et continue des loyers jusqu' en 2014, la tendance s'est inversée depuis. L'arrivée de nombreux locatifs neufs sur le marché, combinée à un ralentissement démographique, explique cette actuelle phase de léger recul des loyers.

> Vous pouvez télécharger l'étude sur: habitation.ch/actualites > Etude du marché immobilier neuchâtelois

FAITES-LE SAVOIR!

Votre coopérative ou votre fondation vient d'obtenir ou d'acquérir un terrain? Elle a déposé un permis de construire? A entrepris des travaux de construction ou de rénovation? Le chantier est achevé? Transmettez l'information à la rédaction: redaction@habitation.ch

LES PLATEFORMES DU LOGEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

1. FONDER ET GÉRER UNE COOPÉRATIVE D'HABITATION
   fonder-construire-habiter.ch
2. SE FAIRE COACHER PAR DES PROS
   armoup.ch
3. TOUT SAVOIR SUR LES COOPÉRATIVES D'HABITATION
   habitation.ch
4. POUR REMONTER DANS LE TEMPS
   e-periodica.ch → Habitation

association romande
des maîtres d'ouvrage d'utilité publique